



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

le 17 avril 2002

M. John L. Murray
Président du Comité antifraude de la BCE
The Supreme Court
Four Courts
IRL – Dublin 7
Irlande

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre en date du 20 mars 2002 ainsi que du rapport annuel du Comité antifraude (CAF) établi pour la période allant de janvier 2001 à février 2002, et tiens à vous exprimer mes remerciements pour le travail accompli par le CAF durant cette période.

Au nom du Conseil des gouverneurs de la BCE, je vous remercie pour les recommandations spécifiques formulées aux paragraphes B 2.1, B 2.2 et B 3.1 de votre rapport. Certaines ont été appliquées ou sont en cours d'application, le directoire de la BCE considérant les questions abordées comme des affaires budgétaires ordinaires. À ce titre, elles ont déjà été examinées avec la Cour des comptes européenne ainsi que par la direction de l'audit interne et les commissaires aux comptes de la BCE.

En ce qui concerne notamment les six recommandations formulées dans le rapport du CAF, je voudrais porter à votre connaissance les faits suivants : la troisième recommandation au titre du paragraphe B 2.2 a déjà été traitée dans la version révisée de la Circulaire administrative intitulée *Administrative Circular on the Functions of the ECB* (AC 3/2001 du 20 décembre 2001) ; les trois recommandations relevant du paragraphe B 3.1 sont en cours d'application ; et les deux premières recommandations prévues au paragraphe B 2.2 sont actuellement examinées par le directoire, dont nous vous ferons connaître les conclusions.

En dernier lieu, je vous informe qu'un exemplaire du rapport de votre Comité sera transmis aux membres du Conseil des gouverneurs à titre d'information. Ledit rapport sera ensuite publié sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de la Communauté.

Pour des raisons de transparence, une copie de la présente lettre sera adressée aux autres destinataires du rapport annuel du CAF.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature

Copie à : Madame/Messieurs les membres du Conseil des gouverneurs de la BCE

M. I. Sarmas, membre de la Cour des comptes européenne

M. G. Kern, PricewaterhouseCoopers GmbH, commissaire aux comptes de la BCE